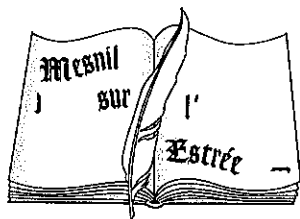


MAIRIE  
de  
**MESNIL SUR L'ESTRÉE**  
27650



Tél. : 02 37 64 90 00  
Fax : 02 37 64 90 01  
e-mail : mairie@mesnillestree.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU  
27 NOVEMBRE 2017

Présents : Mesdames et Messieurs BOUTIN, BOSSUYT, CORDONNIER, FOUREAU, JARRAFOUX, LE CLEZIO, LE DUC, TACHET, VINCENT.

Excusés : Messieurs VARLET, ESNAULT.

Pouvoirs : Mr VARLET donne pouvoir à Mr BOUTIN.

Le secrétaire de séance est Monsieur VINCENT.

La séance est ouverte à 19 h .

**Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour :**

***Compte-rendu des diverses commissions et groupes de travail***

***Délibérations***

- *Bon d'achat fin d'année*
- *Demande d'expropriation*
- *Mandatement du CDG pour appel à la concurrence sur le maintien de salaire*
- *Renouvellement avec le CDG pour la médecine préventive*
- *Ecole : acceptation enfant en cours d'année*
- *Saisine du Préfet (INSE/EPN)*
- *Téléphonie*
- *Renouvellement des contrats d'assurance.*

***Divers***

Monsieur le maire propose l'ajout de trois délibérations : la taxe d'aménagement, le remplacement d'une borne d'incendie défectueuse au stade et l'achat de véhicules techniques (en remplacement du camion accidenté et du camion volé et incendié).

## **COMPTE-RENDU DES DIVERSES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL**

### **INSE** (rapporteur Jacques Boutin)

Plusieurs réunions dans lesquelles aucun sujet ne concernait notre commune (20/09 – 11/10- 22/11).

Préparation unilatérale d'un document destiné à régler notre départ de l'intercommunalité au 31/12/2017.

### **EPN** (rapporteur Jacques Boutin)

Visite des techniciens voirie Evreux Porte de Normandie pour inventaire de nos routes (compétence de mur à mur).

Réunion petite enfance le 28 novembre 2017.

Réunion urbanisme le 30 novembre 2017.

Le ramassage des ordures ménagères sera assuré par le pôle technique de Saint-André de l'Eure à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le passage hebdomadaire est maintenu, le jour prévu est le mardi.

Représentation aux commissions par les conseillers municipaux : Monsieur Fabrice Bossuyt s'inscrit à la 3<sup>ème</sup> commission (équilibre territorial et social de l'habitat – politique de la ville- emploi – petite enfance/jeunesse) et Monsieur Jacques Jarrafoux à la 5<sup>ème</sup> commission (finances – grands équipements).

### **SYAC** (rapporteur Jacques Boutin)

Dissolution du syndicat au 31 décembre 2017, reprise par l'EPN au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Transmission du dossier d'extension de réseau. Réunion de mise au point (transferts des actifs et des passifs) entre les trésoreries vernolienne et ébroïcienne.

Pour 2018 il est prévu une facturation séparée (eau potable/assainissement) pour les habitants bénéficiant de l'assainissement collectif.

## **POLE RELATIONNEL** (rapporteur Sylvette Le Duc)

**Maisons fleuries** : malgré le peu de participants nous proposons de reconduire cet événement.

**Commémoration du 11 novembre** : participation active des enfants de l'école à la grande satisfaction des organisateurs. Les élèves ont confectionné un coussin de bleuets qu'ils ont apporté la veille avec les enseignants. Ce coussin a été déposé au pied du monument aux morts le lendemain en même temps que les gerbes commémoratives. Un projet de chorale est à l'étude pour l'année prochaine. Ce devoir de mémoire mérite une communication plus soutenue que le seul affichage chez les commerçants du village.

**Nos anciens** : 85 participants au repas du 18 novembre avec une animation musicale appréciée. Les colis confectionnés par le commerce local seront distribués par les conseillers municipaux d'ici à fin décembre. Le conseil rappelle sa volonté de faire travailler autant que faire se peut les commerçants du Mesnil.

## **ECOLE** (rapporteur Fabrice Bossuyt)

Conseil d'école du 6 novembre 2017 : la rentrée s'est bien passée avec un effectif de 94 enfants, 5 classes, 4 professeurs, 1 directrice et 2 ATSEM. Moins de piscine cette année mais 2 sorties culturelles supplémentaires : Versailles et l'Arboretum.

Exercices d'évacuation : vérification de l'alarme et des portes de sécurité en maternelle.

Le prochain repas intergénérationnel est prévu le 22 décembre 2017 : à chaque dernier repas de cantine avant les vacances, la municipalité invite 4 mesniloises et/ou mesnilois (2 à chaque service) pour se restaurer et échanger avec les enfants.

Intervention du Père Noël le mardi 19 décembre 2017 dans les classes, lors des chants de Noël et pendant le marché de Noël organisé par les parents d'élèves.

## **COMMUNICATION** (rapporteur Alain Cordonnier)

Le bulletin municipal 2018 est prévu fin janvier 2018.

## **POLE TRAVAUX** (rapporteur Jean Le Clézio)

**SIEGE** : Réunion du 10 novembre 2017 : 75 % des communes coupent l'éclairage public la nuit de 23 h à 6 h ; 125 bornes de recharges de véhicules électriques dans l'Eure dont 1 à La Madeleine de Nonancourt (1 à 3 € la recharge) ; prévision station hydrogène (Évreux – Louviers – Vernon) ; le temps de coupure est passé de 164 minutes en 2013 à 67 minutes par foyer et par an.

Réunion SIEGE du 15 novembre 2017, répartition des travaux d'enfouissement des câbles électriques : inscription de la finition route du Gros Chêne et liaison route de Dreux jusqu'au château.

Echiquier cour d'école.

Foyer communal : rénovation de la scène, remplacement des rideaux et rebouchage des fuites en fond de salle.

Remaniement informatique : câblage cour d'école.

Eglise : les travaux d'enduit et de « bauge » (confection des cache-moineaux) ne pourront être réalisés qu'au printemps pour des raisons climatiques (séchage).

**Camion benne accidenté non réparable.**

**Vol avec effraction au local technique : petit camion retrouvé incendié + matériel dérobé.**

## **POLE FINANCE** (rapporteur Jacques Jarrafoux)

La commission financière s'est réunie le 23 novembre 2017, elle a examiné les points suivants :

**Taxe d'aménagement** : la Préfecture nous demande d'actualiser par délibération cette taxe (ex TLE) dans la limite maximum d'un taux de 20% . Celle-ci est composée de deux pour cent applicables sur un prix du m2 déterminé par la Préfecture : une part communale et une part départementale. A ce jour, la part communale est de 1% et la part départementale à 2.5%. La commission propose d'aligner la part communale sur la part départementale (2.5%). Sauf pour les zones AU (à urbaniser) qui, du fait de la suppression de la PVR, génèrent des frais de raccordement pour la commune et donc de porter ce taux à 5%.

Les abattements de 50% de cette taxe sont affectés aux 100 premiers m2 ainsi qu'aux constructions bénéficiant d'un PTZ (prêt à taux zéro). La commission propose, pour la part communale, d'étendre cet abattement aux abris de jardin.

**Téléphonie** : nos abonnements actuels sont de 336 € mensuels. Deux propositions nous sont faites. L'une aux 2/3 du coût actuel, l'autre à 1/3. La proposition à 1/3 implique une caution d'environ 1 000 € vite amortie (5 mois).

**Eglise** : une première partie de la subvention de la DRAC nous est parvenue (30%), les emprunts sont enregistrés, la commission d'attribution des subventions du département se réunira début décembre 2017.

**Camions** : suite à une réunion avec le personnel concerné, le principe du remplacement des véhicules se fera par occasion similaire au camion benne et plus modeste pour l'autre utilitaire.

Ces remplacements sont consécutifs à un accident et un vol dans nos locaux techniques.

Le remplacement du matériel dérobé avoisine les 10 000<sup>€</sup> (en attente de devis). Les assurances véhicules couvriront une bonne partie des achats d'occasions, mais celles du matériel seront moins substantielles. Malgré ces investissements imprévus, notre équilibre financier ne semble pas menacé.

*Les orientations budgétaires 2018 seront abordées lors de la prochaine réunion de la commission, avec la réalité du point de sortie et la prise en compte des nouveaux éléments de fiscalité (pour information, une simulation de l'évolution de la taxe d'habitation indique une réduction de 30% en 2018, 68% en 2019 et 100% en 2020 sans incidence sur les recettes communales du fait des compensations étatiques prévues).*

## DELIBERATIONS

*Le nombre de votants est de 10 ( 9 présents et 1 pouvoir)*

- **Bon d'achat fin d'année**

- Monsieur le maire sollicite l'accord du conseil municipal afin d'attribuer, comme chaque fin d'année, des bons d'achat au personnel communal pour un montant global de 1 200€.

10 Votants                    contre : 0            abstention : 0            pour : 10

- **Demande d'expropriation**

- Monsieur le maire demande l'autorisation du conseil municipal de lancer les démarches nécessaires à une expropriation propice à la faisabilité de l'extension du réseau d'assainissement collectif ainsi qu'à la sécurisation routière (préemption déjà prévue au Plan Local d'Urbanisme).

- 10 Votants                    contre : 0            abstention : 0            pour : 10

- **Mandatement du CDG pour appel à la concurrence sur le maintien de salaire**

- Le Centre de Gestion de l'Eure propose aux communes adhérentes de réaliser, pour les communes qui le souhaitent, un appel à la concurrence concernant le maintien de salaire en cas de maladie. Il ne s'agit pour l'instant que de mandater le CDG pour le marché ; la décision définitive se fera une fois les résultats connus pour une adhésion au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les résultats seront connus courant le 1<sup>er</sup> semestre 2018.

- 10 Votants                    contre : 0            abstention : 0            pour : 10

- **Renouvellement avec le CDG pour la médecine préventive**

- Notre convention est arrivée à terme, nous en demandons le renouvellement. Cette convention permet d'avoir la médecine du travail pour l'ensemble des employés (visites médicales, assistances sur l'ensemble des dossiers sur les arrêts de maladie, conseils divers,...).

- 10 Votants                    contre : 0            abstention : 0            pour : 10

- **Ecole : acceptation enfant en cours d'année**

- On rappelle que le maintien du nombre de classes est lié au nombre d'élèves inscrits. Les critères de l'Education Nationale sont au-delà de nos effectifs actuels : il serait dommage de ne pas satisfaire les demandes d'inscription des enfants qui sont à quelques semaines d'avoir 3 ans, même en cours d'année !

- 10 Votants                    contre : 0            abstention : 0            pour : 10

- **Saisine du Préfet (INSE/EPN)**

- Les réunions de recherche de compromis pour régler la sortie de l'INSE n'ayant pas abouti, il convient de saisir le Préfet (voir annexe).

- 10 Votants                    contre : 0            abstention : 1            pour : 9

- **Téléphonie**

- Après examen des différentes propositions, la commission financière propose d'accepter le devis de la société CIFE avec l'opérateur OVH pour un abonnement de 74.98 € HT/mois et une caution matériel de 930 € HT.

- 10 Votants                    contre : 0            abstention : 0            pour : 10

- **Assurances**

- Délibération reportée, en attente de devis.

**Taxe d'aménagement**

- La commission financière propose une T.A. à 2.5% sur le territoire urbanisé de la commune, à 5% sur les zones AU (à urbaniser, type lotissement), un abattement de 50% sur les abris de jardin.(pour mémoire, voir TA des communes avoisinantes en annexe).

- 10 Votants                    contre : 0            abstention : 0            pour : 10

**Remplacement d'une borne d'incendie**

Fourniture & Pose d'une Bouche Incendie + Protection au stade, devis SEAP de 2 349.41 € HT.

- 10 Votants                    contre : 0            abstention : 0            pour : 10

### **Remplacement de véhicules**

Afin de remplacer un camion accidenté non réparable et un véhicule technique volé et incendié et après avoir pris les avis des services techniques et de la commission financière, Monsieur le maire demande l'autorisation :

d'accepter les devis de la société DINATECH Industries pour l'acquisition d'un Ford transit CCB au prix de 15 416.67 € HT (18 500 € TTC) et d'un Renault Kangoo II express au prix de 6 666.67 € HT (8 000 € TTC).

d'autoriser la DM (demande de modification) afférente ci-dessous :

- o Sachant que nous aurons un remboursement en recette de 22400 € pour les deux véhicules.
- o Il est quand même nécessaire de prévoir les crédits au budget donc de faire la DM suivante :
- o Dépenses de Fonctionnement :
- o Article 678 : - 14 500 €
- o 021 : virement de la section fonctionnement : 14 500 €
- o 023 : virement de la section investissement : 14 500 €
- o Dépenses d'investissement :
- o Article 2313 022017 : -12 000 €
- o Article 2182 : 26 500 €

- 10 Votants                    contre : 0            abstention : 0            pour : 10

## **DIVERS**

Le musée de l'imprimerie, projet porté par l'association éponyme, fait toujours l'objet d'une recherche de locaux. Une possibilité serait d'utiliser une partie du splendide patrimoine industriel que représente l'aile gauche de l'imprimerie du Mesnil bas (ex Firmin Didot) vouée à la démolition. Une réunion s'est tenue le 14 novembre 2017 avec le Président de l'association, Monsieur le maire et les financeurs institutionnels possibles de ce genre de projet. Il en résulte que les % de subventionnement sont possibles et particulièrement élevés... Mais à la condition de s'appliquer sur un projet global de rénovation réalisable en une seule fois.

Les vœux du conseil municipal auront lieu au foyer communal le dimanche 7 janvier 2018 à 11 heures.

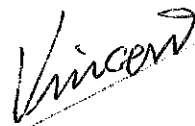
L'avenir du local de la poste : l'idée est d'utiliser ce local pour offrir un service aux administrés d'ordre social ou commercial. La réflexion est lancée, reste à se renseigner sur la faisabilité des projets.

Demande de subvention exceptionnelle (association Société des chasseurs de Mesnil sur l'Estrée) : les conseillers demandent à l'association de reformuler sa demande en y joignant les bilans d'activité et financier de l'année.

Le conseil municipal est au regret d'apprendre la mise en sommeil de l'association « Les festivités Mesniloises » pour l'année 2018. Nous tenons à remercier l'ensemble du bureau de cette association pour son animation active et appréciée durant toutes ces années.

La séance est levée à 22 h.

Le secrétaire de séance : Monsieur VINCENT.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent", is written over a horizontal line. The signature is slanted upwards to the right.